

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE de
l'OFFICE CENTRAL de la COOPERATION à
L'ECOLE du CHER**

186 Rue de Lazenay - 18000 BOURGES

186 Rue de Lazenay
18000 BOURGES

Exercice du 1^{er} Septembre 2022 au 31 Aout 2023

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'Assemblée Générale

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2023

OPINION : IMPOSSIBILITE DE CERTIFIER

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Départementale de l'Office Central de la Coopération à l'École du CHER, relatifs à l'exercice clos le 31 Aout 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous sommes dans l'impossibilité de certifier que les comptes annuels agrégés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

En raison de l'importance des points décrits dans la partie « *Fondement de l'impossibilité de certifier* », nous n'avons pas été en mesure de collecter les éléments suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces comptes.

Les comptes annuels de l'exercice précédent avaient également fait l'objet d'une impossibilité de certifier, pour les mêmes raisons indiquées ci-dessous.

Yves LE GOFF
Commissaire aux Comptes

2658 route d'Orléans
18230 - SAINT DOULCHARD
tél : 02 48 68 83 05
fax : 02 48 68 83 28

www.cogep.fr
ylegoff@cogep.fr

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE de l'OFFICE CENTRAL
de la COOPERATION à l'ECOLE du CHER**

**186 Rue de Lazenay
18000 BOURGES**

Exercice du 1^{er} Septembre 2022 au 31 Août 2023

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

A l'assemblée générale,

OPINION : IMPOSSIBILITE DE CERTIFIER

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Départementale de l'Office Central de la Coopération à l'Ecole du CHER, relatifs à l'exercice clos le 31 Aout 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous sommes dans l'impossibilité de certifier que les comptes annuels agrégés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

En raison de l'importance des points décrits dans la partie « *Fondement de l'impossibilité de certifier* », nous n'avons pas été en mesure de collecter les éléments suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces comptes.

Les comptes annuels de l'exercice précédent avaient également fait l'objet d'une impossibilité de certifier, pour les mêmes raisons indiquées ci-dessous.

FONDEMENT DE L'IMPOSSIBILITE DE CERTIFIER

Conformément à ses statuts, votre association départementale a pour objet de permettre et de favoriser à tous les degrés, dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation du département du Cher, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs. Elle est agréée auprès de la Fédération Nationale de l'Office Central de la Coopération à l'Ecole (O.C.C.E.).

Les coopératives scolaires et foyers coopératifs sont des regroupements de membres actifs, agréés par le Conseil d'administration, mais sans autonomie juridique. Chaque coopérative scolaire ou foyer coopératif tient obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association, et à cette fin adresse annuellement au siège départemental le bilan financier et le compte de résultat, arrêté au 31 aout, l'ensemble constituant le « *compte rendu financier* ».

Le Conseil d'administration de l'Association dispose d'un droit permanent de vérification.

Les contraintes statutaires imposent la présentation à l'assemblée générale départementale, de comptes annuels, du « *siège départemental* » de l'association, et de comptes annuels dits agrégés intégrant l'ensemble des « *coopératives scolaires* » et des « *foyers coopératifs affiliés* ».

Au cours de notre audit, nous avons faits les constatations suivantes :

L'annexe des comptes annuels agrégés rappelle que l'intégralité des 218 comptes rendus financiers de coopératives scolaires et foyers coopératifs attendus ont pu être intégrés dans le comptes annuels de l'association.

En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôle sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total et des flux financiers des coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus, et bien qu'aucune anomalie significative n'ait été relevée dans le comptes annuels du « *siège départemental* » nous sommes dans l'impossibilité de certifier les comptes annuels agrégés de l'Association.

JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas d'appréciation complémentaire aux points décrits dans la partie « *fondement de l'impossibilité de certifier* ».

VERIFICATION SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la partie « *fondement de l'impossibilité de certifier* ».

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'effectuer un audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Nous avons réalisé notre mission dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Fait à Saint Doulchard, le 24 janvier 2024

COGEP AUDIT

Commissaire aux Comptes
Représentée par

Yves LE GOFF

BILAN DE L'ASSOCIATION

OCCE 18 CHER

ACTIF	31.08.2023		31.08.2022		PASSIF	31.08.2023	31.08.2022
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques					Fonds associatif	57 747,09	55 733,06
Terrains					Report à nouveau	894 139,45	974 292,04
Constructions					Résultat de l'association	-25 959,99	-73 142,98
Installations et matériels d'activités	747,02	747,02			SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Autres immobilisations corporelles	6 000,24	3 992,34	2 007,90	840,43	Subventions d'investissement		
Immobilisations en cours					TOTAL FONDS PROPRES	925 926,55	956 882,12
Prêts OCCE					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Titres immobilisés	90,00		90,00	90,00	Provisions pour risques	2 963,39	2 584,39
Autres prêts					Provisions pour charges		
Dépôts et cautionnements					Fonds dédiés sur subventions	6 561,38	10 586,91
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 837,26	4 739,36	2 097,90	930,43	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	9 524,77	13 171,30
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	1 302,20		1 302,20	1 295,50	Emprunts OCCE		5,89
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers	482,50	380,00	102,50	407,50	Avances & acomptes reçus	2 250,00	1 812,00
Comptes courants OCCE					Fournisseurs	4 957,57	3 344,15
Autres créances (dont erreurs débitrices)	1 397,42		1 397,42	3 947,03	Dettes fiscales et sociales		
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants OCCE		
Disponibilités	939 870,43		939 870,43	968 162,23	Autres dettes (dont erreurs créditrices)	2 255,00	
Charges constatées d'avance	143,44		143,44	472,77	Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	943 195,99	380,00	942 815,99	974 285,03	TOTAL DETTES	9 462,57	5 162,04
TOTAL GENERAL	950 033,25	5 119,36	944 913,89	975 215,46	TOTAL GENERAL	944 913,89	975 215,46



COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

OCCE 18 CHER

COMPTE DE RESULTAT	2022/2023	2021/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	273 104,63	207 571,19
Ventes de produits pour cessions	609 982,20	602 496,55
Prestations de service et animations	268 060,82	294 572,46
Subventions d'exploitation	257 432,84	300 749,43
Produits divers de gestion courante	155 489,06	22 574,55
Reprises sur provisions		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées	11 840,33	57 758,36
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 575 909,88	1 485 722,54
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	363 116,62	410 748,01
Variation des stocks de fournitures à céder	-6,70	143,90
Achats de fournitures administratives	702,30	322,43
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	1 179 925,75	1 083 537,59
Impôts et taxes	3 670,34	1 190,10
Salaires bruts	13 025,08	14 377,77
Charges sociales	1 700,99	2 002,95
Autres charges	27 545,76	3 269,78
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	30 128,02	38 250,60
Dotations aux provisions	759,00	465,00
Engagements à réaliser sur subventions affectées	7 814,80	35 704,36
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 628 381,96	1 590 012,49
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-52 472,08	-104 289,95
PRODUITS FINANCIERS		
Produits autres valeurs mobilières	11 371,15	7 674,84
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement		
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	11 371,15	7 674,84
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	11 371,15	7 674,84
RESULTAT COURANT (I + II)	-41 100,93	-96 615,11
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	77 876,65	61 448,39
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	77 876,65	61 448,39
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	62 735,71	37 976,26
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	62 735,71	37 976,26
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	15 140,94	23 472,13
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	-25 959,99	-73 142,98
TOTAL DES PRODUITS	1 665 157,68	1 554 845,77
TOTAL DES CHARGES	1 691 117,67	1 627 988,75

BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE 18 CHER

ACTIF	31.08.2023		31.08.2022		PASSIF	31.08.2023	31.08.2022
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques					Fonds associatif	57 747,09	55 733,06
Terrains					Résultat de l'exercice (siège de l'association)	2 498,42	2 014,03
Constructions	747,02	747,02			SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Installations et matériels d'activités					Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	6 000,24	3 992,34	2 007,90	840,43	TOTAL FONDS PROPRES	60 245,51	57 747,09
Immobilisations en cours					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Prêts OCCE	90,00		90,00	90,00	Provisions pour risques	2 963,39	2 584,39
Titres immobilisés					Provisions pour charges	6 561,38	10 586,91
Autres prêts					Fonds dédiés sur subventions		
Dépôts et cautionnements					TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	9 524,77	13 171,30
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 837,26	4 739,36	2 097,90	930,43	DETTES		
ACTIF CIRCULANT					Emprunts OCCE		
Stocks	1 302,20		1 302,20	1 295,50	Emprunts & dettes financières		5,89
Avances & acomptes versés					Avances & acomptes reçus	2 250,00	1 812,00
Coopératives et usagers divers	482,50	380,00	102,50	407,50	Fournisseurs	4 957,57	3 344,15
Comptes courants OCCE					Dettes fiscales et sociales		
Autres créances	1 397,42		1 397,42	3 947,03	Comptes courants OCCE		
Valeurs mobilières de placement					Autres dettes	2 255,00	
Disponibilités	74 189,39		74 189,39	69 027,20	Produits constatés d'avance		
Charges constatées d'avance	143,44		143,44	472,77	TOTAL DETTES	9 462,57	5 162,04
TOTAL ACTIF CIRCULANT	77 514,95	380,00	77 134,95	75 150,00	TOTAL GENERAL	79 232,85	76 080,43
TOTAL GENERAL	84 352,21	5 119,36	79 232,85	76 080,43			

COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE 18 CHER

COMPTE DE RESULTAT	2022/2023	e 2021/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	34 507,80	34 286,00
Ventes de produits pour cessions	324,60	1 057,50
Prestations de service et animations	10 315,76	8 332,07
Subventions d'exploitation	7 814,80	5 800,00
Produits divers de gestion courante	10 024,55	10 870,55
Reprises sur provisions		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées	11 840,33	57 758,36
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	74 827,84	118 104,48
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	909,60	337,50
Variation des stocks de fournitures à céder	-6,70	143,90
Achats de fournitures administratives	702,30	322,43
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	34 219,99	68 221,61
Impôts et taxes	3 670,34	1 190,10
Salaires bruts	13 025,08	14 377,77
Charges sociales	1 700,99	2 002,95
Autres charges	20 835,92	402,05
Dotations aux amortissements	860,04	782,42
Dotations aux provisions	759,00	465,00
Engagements à réaliser sur subventions affectées	7 814,80	35 704,36
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	84 491,36	123 950,09
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-9 663,52	-5 845,61
PRODUITS FINANCIERS		
Produits autres valeurs mobilières	11 371,15	7 674,84
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement		
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	11 371,15	7 674,84
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	11 371,15	7 674,84
RESULTAT COURANT (I + II)	1 707,63	1 829,23
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	797,82	184,80
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	797,82	184,80
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	7,03	
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	7,03	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	790,79	184,80
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	2 498,42	2 014,03

OCCE 18 CHER

	2022/2023		2021/2022	
BALANCE DES CRF				
11000000 Report à nouveau		894 139,45		974 292,04
47810000 Erreurs débitrices				
47820000 Erreurs créditrices			889 973,64	
51200000 Banque	861 313,60		2 526,09	
51400000 Banque Postale			6 635,30	
53000000 Caisse	4 367,44			
12000000 Résultat des CRF		28 458,41		75 157,01
TOTAL BILAN	865 681,04	865 681,04	899 135,03	899 135,03
60700008 Achats de produits pour cession	362 207,02		410 410,51	
61681008 Assurances versées	5 187,88		5 105,41	
61810008 Charges des activités éducatives	1 106 564,23		976 509,42	
62810008 Cotisations versées à l'OCCE	33 953,65		33 701,15	
65000008 Autres charges courantes	6 709,84		2 867,73	
67000008 Charges exceptionnelles	62 728,68		37 976,26	
68000008 Achat de biens durables	29 267,98		37 468,18	
70700008 Ventes de produits pour cession		609 657,60		601 439,05
70800008 Produits des activités éducatives		257 745,06		286 240,39
74100008 Subventions Etat, collectivités		222 165,19		199 744,93
74200008 Subventions d'associations		27 452,85		95 204,50
75000008 Autres produits courants		145 464,51		11 704,00
75600008 Participation volontaire des familles		238 596,83		173 285,19
76700008 Produits financiers (mutualisation)				
77000008 Produits exceptionnels		77 078,83		61 263,59
CHARGES / PRODUITS	1 606 619,28	1 578 160,87	1 504 038,66	1 428 881,65

ANNEXE DE L'ASSOCIATION

OCCE 18 CHER

Du bilan de l'association, avant répartition, de l'exercice clos le 31 août 2023. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association. L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :	Exercice clos	Exercice précédent
Total du bilan :	944 913,89 €	975 215,46 €
Résultat de l'exercice :	-25 959,99 €	-73 142,98 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	218	220
dont coopératives et foyers agrégés :	218	220
dont coopératives et foyers non agrégés :	0	0
Nombre de coopérateurs :	17 962	18 360
Heures de bénévolat déclarées par les mandataires	17	22
soit un équivalent temps plein de	0	0 personne(s).

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Sur l'exercice, l'association a bénéficié d'un leg de 6 tableaux d'une valeur de 1 600 € inscrit en produit, , avec pour contrepartie une immobilisation non amortissable. Ces tableaux sont destinés à être conservés par les écoles de Chateaufort sur Cher.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement :

- les immobilisations sont inscrites au bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens,
- les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs,
- les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement :

- les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés.

2.3 Retraitements d'agrégation

Les opérations entre le siège et les coopératives, peu significatives, n'ont pas été annulées et concernent principalement :

- les cotisations collectées par les coopératives scolaires et versées au siège départemental,
- les produits pour cessions achetées par les coopératives scolaires au siège départemental,
- les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

Les cotisations collectées par les coopératives et versées au siège départemental sont peu significatives.

D'après les CRF reçus, les cotisations de l'exercice 33 954 € soit environ 2,11% du total des charges des CRF reçus à la date d'établissement de la présente annexe.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

OCCE 18 CHER

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif :	Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.		
Report à nouveau :	Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.		
Résultat exercice :	-25 959,99	{	2 498,42 pour le siège départemental
		{	-28 458,41 pour les C.R.F. agrégés
Autres créances :	1 397,42	{	1 397,42 pour le siège départemental
		{	0,00 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débite
entre total actif et total passif constatés dans	218		C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Autres dettes :	2 255,00	{	2 255,00 pour le siège départemental
		{	0,00 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts crédite
entre total actif et total passif constatés dans	0		C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Disponibilités :	939 870,43	{	74 189,39 pour le siège départemental
		{	865 681,04 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			3 971,01 par C.R.F. agrégé.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotation amortissements et gros équipement :	30 128,02	{	860,04 pour le siège correspondant aux amortissements
		{	29 267,98 pour les CRF agrégés correspondant aux investissements
soit en moyenne environ			134,26 par C.R.F. agrégé.
Total des produits :	1 665 157,68	{	86 996,81 pour le siège départemental
		{	1 578 160,87 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			7 239,27 par C.R.F. agrégé.
Total des charges :	1 691 117,67	{	84 498,39 pour le siège départemental
		{	1 606 619,28 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			7 369,81 par C.R.F. agrégés
Résultat net moyen :			-130,54 par C.R.F. agrégé.

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par le Ministère de l'Education		
Personnel enseignant, détaché par la Fédération OCCE		
Personnel de droit privé (animateur), détaché par la Fédération	1,0	1,0
Personnel salarié par l'association départementale	1,0	1,0
Total	2,0	2,0

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	218	220
Coopérative / foyer contrôlé par le siège	0	0
Coopérative / foyer participant à la mutualisation de la trésorerie	80	84
Part en % de la mutualisation conservée par le siège	100	100
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	1	1
Participants aux séances de formation (estimation)	10	10